

LES AUTEURS

Guy Agniel était professeur de droit public à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Spécialisé en droit international public, ses travaux de recherches ont notamment porté sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, en particulier dans une vision comparative avec les États insulaires du Pacifique.

Thomas Burelli est professeur en droit au sein de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (Canada). Il est spécialisé en droit de l'environnement, droit des peuples autochtones ainsi qu'en droit de la propriété intellectuelle. Ses recherches portent notamment sur les relations entre les autochtones et les chercheurs pour l'accès aux savoirs traditionnels médicaux. M. Burelli a effectué plusieurs missions de terrain dans l'outre-mer français en Guyane française, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie.

Christian Byk est magistrat et secrétaire général de l'association internationale droit éthique et science. Il est spécialiste de droit international, de droits de l'homme et d'éthique des sciences et membre du réseau CNRS Normes, sciences et technologies. Il a exercé une partie de sa carrière auprès des institutions internationales (Conseil de l'Europe, OMPI, OMS, Union Européenne, UNESCO). À ce titre, il a notamment participé aux travaux menés dans le domaine des droits de propriété intellectuelle relatifs aux biotechnologies et à la santé. Il est actuellement vice-président du Comité intergouvernemental de bioéthique de l'UNESCO et participe au réseau droit et médecine traditionnelle du Centre de droit de la santé de l'Université d'Aix-Marseille.

Jean-François Cantin est docteur en médecine, spécialisé en néphrologie. Chef du service de Néphrologie-Hémodialyse au centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie de 2010 à 2014, il exerce actuellement dans le secteur libéral et gère l'UNH (Unité de Néphrologie Hémodialyse) au sein de la clinique île Nou-Magnin à Nouméa. Il est membre du comité d'éthique du CHT de Nouvelle Calédonie depuis 2008 et vice président de celui-ci depuis 2013. Il est également diplômé en éducation thérapeutique.

Céline Castet-Renard est professeur de Droit Privé à l'Université Toulouse Capitole et membre Junior de l'Institut Universitaire de France (IUF). Elle est directrice adjointe de l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC) - Centre d'Excellence Jean Monnet (CEJM) et directrice du Master Droit du Numérique. Elle a bénéficié d'une délégation auprès de l'Université de la Nouvelle-Calédonie de 2011 à 2012.

Arthur Decostanzi est doctorant contractuel chargé de mission d'enseignement auprès du Centre de Droit de la Santé (UMR 7268 Anthropologie Bio-culturelle, Droit, Ethique et santé) au sein de l'Université d'Aix-Marseille. Sa recherche est axée sur les inégalités territoriales et sociales d'accès aux soins et plus spécifiquement sur les dispositifs de regroupement de professionnels libéraux tels que les maisons de santé.

Kate Diesfeld is Professor of Law at Auckland University of Technology in New Zealand. After representing people with disabilities in Los Angeles, she became the Legal Supervisor for the Kent Law Clinic (Mental Health and Learning Disability) at the University of Kent in England. Also, she represented people before the Mental Health Review Tribunal in England for 8 years. In New Zealand, she was the Director of the National Centre for Health Law and Ethics. At the University of Waikato, she was Associate Dean of Research. She is the co-editor of Elder Law in New Zealand and Chair of AUT's Ethics Committee, with research interests in mental health and disability law.

Claude Gambey a exercé la fonction de Directeur de la Direction de l'Action Communautaire et de l'Action Sanitaire de la province des îles Loyauté à partir de juillet 2009. Depuis 1^{er} juillet 2015, il est chargé de mission du gouvernement de la Nouvelle Calédonie et conseiller auprès du membre du gouvernement en charge de l'animation et du contrôle des secteurs de la santé, la jeunesse et des sports. Il a été le chef de projet des assises de la santé de Nouvelle Calédonie, ayant abouti en mars 2016 au plan de santé calédonien « Do Kamo Être Épanoui », véritable plan holistique de santé. Il soutient l'intégration des savoirs océaniens dans les politiques publiques calédoniennes, eu égard à leur rôle fondamental dans la régulation et la cohésion sociale.

Nicolas Garnier est aujourd'hui, conservateur au musée du quai Branly Jacques Chirac où il est en charge des collections océaniques. Il travaille sur les Chambri, une population lacustre du nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a enseigné pendant 15 ans à l'université de Papouasie-Nouvelle-Guinée où il a initié un programme national de préservation du patrimoine culturel.

Patrice Godin est Maître de Conférences en anthropologie sociale, à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Il vit et travaille en Nouvelle-Calédonie depuis 1982. Ses recherches ethnographiques ont principalement porté sur la région de Hienghène où il a notamment étudié les conceptions et les pratiques thérapeutiques kanak. Il a longtemps donné une formation sur ce sujet dans le cadre de l'Institut de Formation de l'Administration Publique.

Simone Grand, Docteur en biologie option environnement (Montpellier), a dirigé à Tahiti des équipes dans les secteurs de la pêche, l'aquaculture, l'environnement, l'agriculture, la recherche et la culture. Son étude sur les soins traditionnels à Tahiti, Hawaii et Nouvelle-Zélande aboutit à un doctorat en anthropologie médicale dévoilant « ce que la société voulait garder dissimulé » (Laplantine). Elle a œuvré en ethnopsychiatrie et dispensé des cours dans des structures de formation professionnelle et/ou universitaire.

Naïma Haoulia est avocat au Barreau de Marseille, spécialisée en droit de la santé. Docteur en droit privé, elle est également chargée d'enseignement à la faculté de droit d'Aix-Marseille Université depuis 2008. Ses thèmes de recherche de prédilection sont le droit de la consommation, le droit économique de la santé et le droit de la responsabilité médicale.

Banggui Jin est maître de conférences-HDR de droit public à l'Université d'Aix-Marseille. De 1984 à 1995, il a été Directeur du Service de Droit Comparé de la Commission du Travail Législatif de l'Assemblée Populaire Nationale de Chine. Il est actuellement Directeur de l'Institut de Recherches Europe-Asie, Directeur du Master II Monde Chinois des Affaires et Directeur du LLM in European Business Law. Il collabore aux recherches sur le droit tradimédical menées par le Centre de droit de la santé de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence

Olivier Kasso a été étudiant à l'université de la Nouvelle-Calédonie où il a obtenu sa licence en droit en 2014.

Régis Lafargue, magistrat, était conseiller à la Cour d'appel de Nouméa, après avoir été conseiller référendaire à la première chambre civile de la Cour de cassation. Également professeur associé à l'Université Paris-Ouest-Nanterre, il a publié de nombreux travaux portant, notamment, sur le droit de la Nouvelle-Calédonie et en particulier la « coutume judiciaire », dont son ouvrage *La coutume face à son destin* (2010) constitue une référence.

Antoine Leca, Agrégé de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille (depuis 1991), membre de l'UMR 7268, dirige le Centre de droit de la santé (depuis 2000). Ses centres de prédilection sont les droits pharmaceutique, médical et tradimédical, ainsi que l'histoire et l'anthropologie du droit. Il effectue des missions dans le Pacifique insulaire depuis 1992 et y a codirigé notamment : *Le droit médical en Nouvelle-Calédonie* (2005) et *101 mots pour comprendre la santé en Nouvelle-Calédonie* (2017).

Julie Leonhard est maître de conférences de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lorraine. Elle est membre de l'Institut de sciences criminelles et de droit médical, équipe de l'Institut François Génys de l'Université de Lorraine (IFG-ISCRIMED EA7301). Spécialisée en droit de la santé et en droit pénal, ses recherches se concentrent, pour le droit de la santé, sur les produits de santé en général, le médicament en particulier.

Érica Mancel-Salino est médecin ophtalmologiste d'origine calédonienne. Elle exerce à l'hôpital de Nouméa depuis 25 ans. Elle a été copilote du second projet d'établissement du CHT de Nouméa (Nouvelle Calédonie), dans lequel elle a mis en place une démarche d'approche culturelle de la maladie, qui a abouti, entre autres, au recrutement d'un ethnopsychologue travaillant transversalement pour l'ensemble des services de l'hôpital. Également impliquée dans le milieu associatif, elle est vice-présidente de la branche calédonienne de l'AFFDU (association des femmes françaises diplômées d'université), membre de l'association « Femmes au-delà des mers », et présidente de la « Société Interculturelle d'Océanie » liée à l'approche culturelle de la santé et plus généralement des conditions de vie. Elle est également membre fondateur du comité d'éthique du CHT de Nouméa depuis plus de 15 ans, et le préside depuis trois ans.

Virginie Mercier est maître de conférences HDR en droit privé, spécialisée en droit des affaires qu'elle appréhende sous le prisme du développement durable. Elle dirige l'Institut de droit de l'environnement et du développement durable de la Faculté de droit et science politique (FDSP) d'Aix-Marseille, le Master 2 Droit des affaires - Spécialité « Environnement, sécurité, qualité de l'entreprise » et le Diplôme universitaire « Responsabilité sociétale des entreprises ». Elle est membre du centre de droit économique (EA 4224) d'Aix Marseille Université (AMU). Ses thèmes de recherche de prédilection sont le droit de la responsabilité sociétale

des entreprises (RSE), la finance durable, la responsabilité civile environnementale, ou encore la compensation écologique. Elle assume également les fonctions d'assesseur du Doyen de la FDSP, siège au conseil d'administration d'AMU, et assume les fonctions de chargée de mission Fondation et de Référente harcèlement sexuel d'AMU.

Patrick Mistretta est professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Jean Moulin-Lyon 3. Il est membre de l'équipe de droit privé (EA 3707) où il dirige le Centre de droit pénal. Ses thèmes de recherche de prédilection sont le droit pénal et le droit médical. Il est auteur d'un ouvrage intitulé « droit pénal médical » aux éditions Cujas. En poste à la Faculté de droit de l'Université de Picardie jusqu'en 2015, il a rejoint l'Université Lyon 3 depuis.

Nidoïsh Naisseline (1945-2015) fut l'un des grands chefs les plus charismatiques et respectés de Nouvelle Calédonie durant la seconde moitié du xx^e siècle. Titulaire d'une maîtrise en sociologie obtenu en 1972, humaniste, grand défenseur de l'autochtonie, il incarne le courant le plus modéré, réformiste et légaliste du mouvement indépendantiste. Il fut élu sans discontinu depuis le 11 septembre 1977 à l'Assemblée territoriale devenu Congrès de la Nouvelle Calédonie jusqu'au mois de mai 2014, alors contraint de se retirer de la vie politique suite à une longue maladie.

Guylène Nicolas est maître de conférences-HDR en droit public, spécialisée en droit de la santé. Elle est membre de l'UMR 7268 Anthropologie bio-culturelle, éthique et santé d'Aix-Marseille Université. Elle dirige le Master Professionnel Droit médical et pharmaceutique. Ses thèmes de recherche de prédilection sont le droit de la bioéthique, le droit constitutionnel de la santé et le droit de la santé publique. En poste à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence depuis 2000, elle a bénéficié d'une délégation auprès de l'UNC de 2010 à 2014.

Adelphe Ouedraogo est doctorante chargée de mission d'enseignement en Droit public option Droit de la santé au sein de l'UMR 7268 (Anthropologie Bio-culturelle, Droit, Éthique et Santé de l'Université d'Aix-Marseille). Sa recherche est centrée sur l'émergence d'un droit tradimédical dans les systèmes sanitaires ouest africain. Elle s'intéresse également aux questions liées au renforcement des systèmes de santé et aux droits des patients.

Bruno Py est Professeur de droit privé et sciences criminelles, spécialisé en droit de la santé. Il est membre de l'Institut de sciences criminelles et de droit médical, équipe de l'Institut François Génys de l'Université de Lorraine (IFG-ISCRIMED EA7301). Ses thèmes de recherche de prédilection sont le droit pénal médical, la mort et le droit, le sexe et le droit, le secret professionnel. En poste à la Faculté de Droit de Nancy depuis 1999, il a commencé sa carrière à l'UNC de 1995 à 1999.

Yves Remond est juriste au Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie.

Bernard Rigo est vice-président du conseil scientifique de l'université de Nouvelle-Calédonie, directeur des Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie, il est aussi professeur en anthropologie sociale et culturelle et en philosophie. Il dirige le master Études Océaniques et du Pacifique. Il travaille sur le Pacifique (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie) qu'il n'a pas quitté depuis 1982 : ses recherches croisent différentes disciplines des sciences humaines et s'appliquent à proposer des outils épistémologiques pour une approche des sociétés océaniques renouvelée dans ses concepts et ses problématiques.

Dominique Salino est Docteur ès Sciences Économiques et Docteur en Médecine. Après avoir exercé le métier d'Anesthésiste Réanimateur, il devient Médecin du Travail. Son centre d'intérêt depuis une vingtaine d'années est la problématique de la médecine en interculturelité. À ce titre, il a publié l'ouvrage *De la douleur au soin en situation interculturelle* à la suite d'un colloque à la CPS, en 2006, sur ce thème.

Gérard Sarda est retraité de l'Éducation Nationale. Secrétaire général de l'IUFM du Pacifique puis du Vice Rectorat de Nouvelle-Calédonie, où il assumera aussi l'intérim du Vice-Recteur en 1999 et 2000, il achèvera sa carrière comme directeur du CHN, Centre Hospitalier du Nord (Koumac/Poindimié) de 2003 à 2007. Dans les années quatre-vingt-dix, il rejoint l'association JALMAV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) Loire-Océan. Il entreprend alors la formation de bénévole accompagnant auprès de patients en grande souffrance. En 2001, il prend part à la mise en place de l'AQVP, association pour la qualité de vie des patients en Nouvelle-Calédonie et deviendra l'un de ses présidents en 2008. Son analyse sur les droits des patients en fin de vie est riche d'une expérience variée, de mutualiste entre autres. Il préside le Comité consultatif d'Éthique de la Nouvelle-Calédonie depuis septembre 2016.

Nancy Tagliarino-Vignal est maître de conférences HDR en droit privé à l'université d'Aix-Marseille. Elle est actuellement en délégation à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Philippe Vauthier, ancien secrétaire général du comité de protection des personnes Est III, est docteur en droit à l'Université de Lorraine et chercheur associé. Il est également chef de projet de recherche SHS en droit de la santé, CHRU de Montpellier.

Paul Véron est docteur en droit et spécialiste de droit de la santé. Auteur d'une thèse sur « La décision médicale », il est chercheur au Centre d'études et de recherches Droit&Santé (UMR5815 Dynamiques du droit, Université de Montpellier) et membre du collectif pluridisciplinaire « Contrast » travaillant sur la santé mentale. Ses principaux champs de recherche sont le droit des patients, la responsabilité médicale et le droit des personnes vulnérables.

François Vialla est professeur à l'Université de Montpellier et directeur du Centre Européen d'Études et de Recherches Droit&Santé. Membre de l'UMR 5815 Dynamiques du Droit, il coordonne la Structure Fédérative de Recherche ASMES (Université de Montpellier / CHU de Montpellier). Fondateur et directeur scientifique de la Revue Droit&Santé, il a dirigé les ouvrages : *Les grandes décisions du droit médical* et, avec M. Eric Martinez, *Les grands avis du CCNE*. Il siège au conseil d'orientation de l'espace régional éthique occitanie, au comité local d'éthique du CHU de Montpellier et au Comité de déontologie et d'éthique de l'Institut National du Cancer. Ses travaux de recherche sont notamment ancrés dans l'étude de la relation de soin, l'approche normative comparée éthique/droit, la responsabilité médicale, la bioéthique.

Séra Wenisso est infirmière retraitée. Elle a travaillé successivement au centre hospitalier Gaston Bourret, au sanatorium, au centre Raoul Follereau, au CHS et en gériatrie du centre hospitalier de Nouville. Elle a obtenu son diplôme territorial d'infirmier en 1972, son diplôme de puéricultrice à Niort en 1984 puis un diplôme de santé publique et communautaire en 2001 à la Faculté de Médecine de l'Université Henri Poincaré de Nancy I. Elle a terminé sa carrière comme directrice de la PMI de Boulari au centre médical de la commune du Mont-Dore en 2009. Elle a été décorée, en 2010, de la médaille de l'ordre national du Mérite.